



**Avis de concours d'agent spécialisé de la police technique  
et scientifique de la Police Nationale  
Session 2017**

**Calendrier prévisionnel du concours**

Date de clôture des inscriptions en ligne : 20 avril 2017 (18h00 heure de Paris)

Date de clôture des inscriptions par courrier (cachet de la poste faisant foi) : 20 avril 2017

Date prévisionnelles des épreuves écrites d'admissibilité : 30 mai 2017

Dates prévisionnelles des épreuves orales d'admission : semaine 36 ou 37

**Conditions de participation**

Concours externe :

Il est ouvert aux femmes et aux hommes :

- de nationalité française, âgés de 18 ans au moins à la date de la 1ère épreuve du concours
- titulaires d'un diplôme de niveau V (BEP, CAP, DNB...) ou en possession d'un titre ou d'une qualification reconnus comme équivalent.

\* Sont admis en équivalence les candidats titulaires :

- d'un diplôme européen de même niveau
- d'un diplôme étranger non européen de niveau comparable
- d'un diplôme, titre de formation ou attestation délivré par une autorité compétente prouvant la réussite à un cycle d'étude au moins de même niveau
- d'une attestation dans un cycle de formation dont la condition normale d'accès est de posséder un titre ou diplôme au moins de même niveau

\* Sont admis en équivalence les candidats justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle (salarisée ou non), d'une durée (continue ou discontinue) cumulée de 3 ans à temps plein dans l'exercice d'une profession de même catégorie socioprofessionnelle que celle d'agent spécialisé de police technique et scientifique (niveau 52 de la nomenclature INSEE).

\* Sans condition de diplôme

les mères et pères de famille d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevé effectivement ainsi que les sportifs de haut niveau.

- remplissant les conditions d'aptitude physique requises ;
- en règle avec la législation sur le service national (art L 113-4 et L 113-6 du code du service national) ;
- agréés par le préfet territorialement compétent.

### Concours interne :

Ce concours est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, les militaires et agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale.

\* en activité, en détachement ou en congé parental à la date de clôture des inscriptions

\* justifiant au 1er janvier de l'année du concours d'au moins d'une année de services publics. (les services publics représentent toutes les périodes au cours desquelles l'agent a eu la qualité d'agent public en tant que stagiaire, contractuel, auxiliaire ou vacataire).

## Nombre de postes

Le nombre de poste offerts sera fixé par arrêté ultérieurement.

## Retrait et dépôt des candidatures

- Soit par internet, inscription en ligne ou dossier à télécharger sur le site

[www.lapoliceinternationale.fr](http://www.lapoliceinternationale.fr)

- Soit au Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'intérieur de Lille - bureau du recrutement, cité administrative - 15ème étage - rue de Tournai à Lille ;

- Soit par correspondance, sur demande écrite obligatoirement accompagnée d'une enveloppe 21 x 29.7 cm autocollante affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse personnelle du candidat, adressée au Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'intérieur - bureau du recrutement, BP 2012 - 59012 LILLE CEDEX.